

Maryse FAGOT

ACTION ECONOMIQUE N° 9

TOURISME / TOURISME DE MEMOIRE P 86

La Préfecture, le CG 80, Le CRT et certains Pays et Syndicats s'approprient au fil de l'eau « le Tourisme de mémoire » dans son volet « Commémorations du centenaire de la Grande Guerre ».

Il est du rôle de la Région Picardie de valoriser ce Tourisme de mémoire au-delà de nos frontières et d'innover en la matière, vous l'évoquez.

Je rejoins le CESER dans ses inquiétudes face aux travaux liés à la Construction du CSNE durant les commémorations.

Il est important dès à présent « d'attirer l'attention » de tous sur cette difficulté à venir.

Nous devons être à la hauteur de tous ces enjeux qui sont une véritable Chance pour notre territoire.